**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

**DU Jeudi 02 décembre 2021**

**Délibération 2021 044 - Modification des statuts d’Agglopolys – Prise de la compétence exercée à titre facultatif « Actions d'intérêt communautaire de promotion et de prévention en santé et de développement et de coordination de l'offre de soins visant à lutter contre les déserts médicaux » à chacune des communes membres**

Le conseil approuve la prise de compétence.

**Délibération 2021 045 - Demande de subvention pour la deuxième tranche de l’enfouissement des réseaux à Villeneuve au titre de la Dotation d’Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**

Sollicitation de la subvention au taux le plus élevé possible.

**Délibération 2021 046 - Prise en charge des dépenses d’investissement avant le vote du budget primitif 2022**

Accord de de mandater les dépenses jusqu’à 53625 €.

.

**Délibération 2021 047 – Prêt garanti Terres de Loire** **Habitat – Avenant de réaménagement**

Le garant c’est-à-dire la commune apporte sa garantie pour le remboursement des dites lignes du prêt réaménagées.

**Délibération 2021 048 – vente de mobiliers scolaires réformés**

Au prix de 20 € pour bureau simple et 35 € pour bureau double.

**Délibération 2021 049 – Achat de défibrillateurs**

Proposition d’acquisition de 3 défibrillateurs (2 externes et 1 interne).

**Délibération 2021 050 – Subvention pour l’association « l’Ecole du Chat 41 »**

Le conseil par 9 voix contre et 6 pour, refuse la proposition de subvention considérant que la stérilisation est du ressort de chaque propriétaire de chat.

**Délibération 2021 051 - Référent de la sécurité routière pour la Préfecture**

Monsieur Daniel CORDEIRO est désigné référent.

**Délibération 2021 052 – Harmonisation de la durée de temps de travail**

La durée annuelle légale du temps de travail est fixée à 1607 heures.

**Délibération 2021 053 –Vente de la parcelle ZM 93 à Villerbon**

**Délibération 2021 055 - Demande de subvention pour la deuxième tranche de l’enfouissement des réseaux à Villeneuve au titre de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) 2022.**

Sollicitation de la subvention au taux le plus élevé possible.

**L’ensemble des délibérations peuvent être consultées en mairie.**